

**DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU LUNDI 21 MARS 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Lundi 21 du mois de Mars à dix-huit heures, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à la Salle de réunion de la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

**PRESENTS** : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mme Lydie PAVIOT ép. SELLIN

**EXCUSE** : M. Laurent BERNIER

Monsieur Jean-Claude PIOCHE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**APPROBATION DU PLAN DE  
FINANCEMENT DU POSTE DE  
CHARGE DE MISSION ET DU PLAN  
D'ACTION DE LA MISSION ENERGIE –  
CLIMAT OBJET D'UNE CONVENTION  
AVEC L'ADEME**

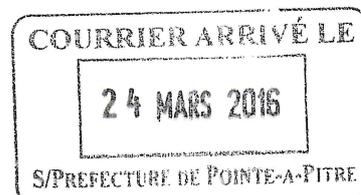
**BC-2016-2S-DEDD-03**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° CC-2016-1S-AJCP-02 relative à la délégation de pouvoir au Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant »

Vu la délibération du Bureau Communautaire n° BC-2016-1S-DEDD-02 relative à l'approbation de la Convention avec l'ADEME relative au plan d'action des missions Energie – Climat

Considérant la nécessité de transmettre à l'ADEME la délibération signée de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement prévisionnel,



Le Bureau communautaire,  
Après discussion,

**DECIDE, A L'UNANIMITE**

**Article 1** : D'approuver le plan de financement arrêté pour le poste de chargé de mission et le plan d'action de la mission Energie - Climat en sollicitant les aides publiques à hauteur de 86 % du montant global, comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT		
BUDGET TOTAL POSTE + PLAN D' ACTIONS sur 3 ans		
Montant total	100 %	380 000 € (HT)
CARL	14 %	53 200 €
ADEME	62 %	235 300 €
FEDER	12 %	46 500 €
REGION	12 %	45 000 €

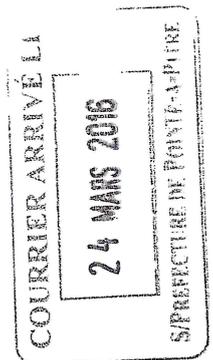
Ce budget total se décompose de la manière suivante :

1. Budget pour le plan d'actions Energie - Climat sur 3 ans :

	Pourcentage	Montant € (HT)
Montant total	100 %	155 000 €
CARL	20 %	31 000 €
ADEME	50 %	77 500 €
FEDER	30 %	46 500 €

2. Budget pour le poste de chargé de mission sur 3 ans

	Pourcentage	Montant € (HT)
Montant total	100 %	225 000 €
CARL	10 %	22 200 €
ADEME	70 %	157 800 €
REGION	20 %	45 000 €



**Article 2** : De déposer les dossiers de demande de subventions dans le cadre du DOCUP s'y afférant.

**Article 3** : D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette affaire.

**Article 4** : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après  
envoi en Préfecture le

Et publication ou notification  
le

Fait et délibéré à Gosier, le 21 Mars 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Président

-Jean-Pierre DURONT

